

**SEJOUR DANS LE BEAUFORTAIN, .....**  
**Du 11.au 18 juillet 2021**



**Site internet :** <http://cafca08.ffcam.fr>    **Facebook :** CLUB ALPIN Charleville-Ardennes

**Organisatrice :** Catherine PAPIER

**Présentation générale :** Comparé à un petit Tyrol savoyard, le massif du Beaufortain peut se parcourir de différentes manières. Nous randonnerons dans la partie la plus alpine du massif offrant un cadre de paysages préservés, avec alpages, lacs et panoramas sur les sommets environnants : la célèbre Pierra Menta, le Grand Mont (2688 m avec possibilité ascension si la météo le permet) ainsi que sur le massif du Mont Blanc tout proche.

**Nombre de places : 10**

**Transport :** voitures particulières (le covoiturage sera envisagé en fonction de l'évolution de la situation sanitaire)

**Hébergement/ Restauration :** Hébergement en 1/2-pension à Arèches type hôtel-restaurant 2 \*\* et une nuitée en refuge CAF prévue dans le programme. Chambres au confort simple avec sdb et wc privés.

**Informations programmes :** Randonnées au départ d'Arèches et ses environs pour randonneurs confirmés avec 6 à 7 heures de marche et 600 à 1100 mètres de dénivelée journaliers. Prévision d'une sortie sur 2 jours avec nuitée en refuge pendant le séjour.

**Arrhes :** 100€ par personne

**Budget :** Compter aux alentours de 465€ par personne sur une base chambre double, twin ou triple hors transport, et boissons. Rajouter 30 à 40 euros de plus pour une chambre personne seule, qui restera l'exception

---

**Club alpin Charleville Ardennes Séjour dans le Beaufortain – juillet 2021**

Bulletin d'inscription à adresser à Catherine Papier, 15 Rue-Neuve du Moulinet - 08000 Charleville-Mézières accompagné de 100€ d'arrhes par personne.(chèque libellé à l'ordre du **CAFCA**) **dès que possible et avant le 20/03/2021.**

Nom/ Prénom : .....Nombre de personnes : .....

Voiture :    OUI    NON    Places disponibles : .....    ARRHES /personne, soit .....€

Pour cette sortie, un certificat médical vous sera demandé (celui fourni avec votre ré adhésion 2020/2021 ou en cours de validité est pris en compte).

Date et signature